

ANNEXE 1.1

GESTION DES MODIFICATIONS A COMPTER DU 10 SEPTEMBRE 2021

➤ **VERSION 6 DU DRR 2023 PUBLIEE LE 09 DECEMBRE 2022**

Modifications majeures apportées à la version V5 du DRR 2023	
Reformulation et précision apportées sur des définitions relatives à la sécurité	Chapitre 1, liste des sigles, point 1.5.2 Chapitre 2, points 2.3.4 et 2.3.8
Reformulation des dispositions en cas de suspension ou retrait du certificat de sécurité de l'EF	Chapitre 3, points 3.2.4, 3.4.3 Chapitre 6, point 6.1.2.1 Annexe 3.1, article 23
Précision des dispositions sur les circulations dérogatoires	Chap 3, point 3.4.5 et 3.4.6.2
Mise à jour de la date de mise en service de NEXTEO	Chap 2, point 2.3.16
Précision des dispositions relatives aux projets de développement (LGV Paris – Lyon essentiellement)	Chap 2, points 2.4.1 et 2.7
Précision des dispositions relatives aux badges CANIF (année de mise en service du SI, protection des données personnelles et remplacement du badge en cas de mauvais fonctionnement)	Chap 3 point 3.2.6 et annexe 3.2.3 point 5.3
Mise à jour du schéma décrivant le processus capacitaire	Chap 4 point 4.2.2
Suppression de la mention du « Guide du dialogue industriel » (texte abrogé)	Chap 4
Précision des dispositions sur les ouvertures supplémentaires de lignes/gares/ postes (modalités d'imputation des coûts et mise à jour de OLGA)	Chap 4 points 4.2.2.2, 4.2.2.4, Annexe 3.6
Précision des dispositions relatives au comptage de l'énergie électrique (SOCLE/DECOFER, terme bouclant)	Chap 5, point 5.1.6.3,
Ajout d'une phase d'échanges entre le client et SNCF Réseau, en cas de désaccord sur le résultat des objectifs SAP	Chap 5, point 5.8.2
Ajout de la valeur de l'indice prévisionnel IPCH	Chap 5, point 5.9
Précision apportée à la facturation de la redevance pour prestation optionnelle de coordination de gestion des situations de crise	Chap 5, point 5.10.2
Ajout des services rendus par VIAA connect	Chap 7 point 7.2.2.B
Précision des dispositions relatives à l'aménagement d'une aire d'avitaillement, aux manœuvres d'installations de sécurité simples suite à aléas de circulation en ligne, aux prestations de relevage, à l'occupation de VS sans mouvements réguliers, à l'utilisation de VS par les embranchés (suite à l'avis de l'ART n°2022-081)	Chap 6 et 7
Mise à jour des données sur la région Normandie	Annexe 2.2
Précision et clarification apportées sur les trames contractuelles (cas des prestataires intervenant sur les SI, remplacement du terme « candidat autorisé »)	Annexe 3.4.1 Annexes 3.1, 3.2.1, 3.2.2, 3.3, 3.3.1, 3.5
Dispositif incitatif réciproque : suppression du 2ème seuil de modifications importantes pour les trains régionaux	Annexe 5.8
Publication des barèmes de la RCTE A	Annexe 5.2
Publication des barèmes de la RCTE B et de la RFE	Annexe 5.4

➤ **VERSION 5 DU DRR 2023 MISE EN CONSULTATION LE 08 OCTOBRE 2022**

Modifications majeures apportées à la version V4 du DRR 2023	
Modification des dispositions relatives à l'accessibilité pour introduire le décret 2022-976 du 1er juillet 2022	Chapitre 1, point 1.1
Ajout du délai de réponse maximal de sept jours calendaires à l'ensemble des demandes ponctuelles de sillons individuels en phase d'adaptation, qu'elles soient de création ou de modification (mesure issue de la décision de règlement de différend n°2022-059)	Chapitre 4, point 4.2.3.2
Suppression des précisions apportées sur la nouvelle terminologie de la GOC	Chapitres 6, point 6.3.1
Ajout de la notion « Autre GI en mission » dans le cadre des visites de ligne (pour mise en cohérence avec le point 6.5.7 du DRR)	Annexe 3.1, art. 15.2

➤ **VERSION 4 DU DRR 2023 MISE EN CONSULTATION LE 2 SEPTEMBRE 2022**

Modifications majeures apportées à la version V3 du DRR 2023	
Transfert à venir des lignes Montréjeau-Luchon et Alès-Bessèges de SNCF Réseau à la région Occitanie	Chapitre point 1.6.3.4
Mise à jour des dispositions relatives à l'ETCS	Chapitre 2 points 2.3.10, 4.2.2.3, 4.2.3.1, 4.4.1
Intégration de dispositions sur la spécialisation de la LGV Paris-Lyon et la performance du matériel roulant pour LGV+ à horizon 2030	Chapitre 2 points 2.4.1 et 2.7
Intégration de la ligne T13 entre Saint Cyr et Saint Germain	Chapitres 2 et 3 points 2.4.6 et 3.2.4
Mise à jour des dispositions relatives aux données d'infrastructure	Chapitre 2 point 2.3.14
Mise à jour des dispositions relatives au dispositif de détection des défauts de roues des convois à l'entrée des lignes BPL et CNM	Chapitre 2 point 2.4.7
Précision des dispositions relatives au projet de développement Longuyon Bâle, LGV Paris-Lyon et axe Marseille-Vintimille	Chapitre 2 point 2.7
Précision des dispositions relatives aux badges CANIF (interlocuteur unique et développement d'un outil commun à l'ensemble des entreprises ferroviaires)	Chapitre 3 point 3.2.6 et annexe 3.2.3
Mise à disposition de 6 procédures pour accompagner les entreprises ferroviaires dans la réalisation de la vérification de la compatibilité	Chapitre 3 point 3.4.1
Précision des entités de SNCF Réseau impliquées dans le processus d'attribution des sillons	Chapitre 4 point 4.1.4
Intégration de dispositions sur le plan d'exploitation à 5 ans	Chapitre 4 point 4.2.2.1.1
Mise à jour des dispositions relatives à la compatibilité des offres issues de la trame et du préconstruit	Chapitre 4 point 4.2.2.3
Précision sur les ouvertures supplémentaires de lignes, gares et postes en phases de pré-construction, construction et adaptation	Chapitre 4 points 4.2.2.2, 4.2.2.4, 4.2.2.5 et annexe 3.6
Mise à jour des dispositions relatives au programme de refonte de la capacité (TTR)	Chapitre 4 point 4.9
Intégration de prestations optionnelles relatives à la coordination de la gestion de crise	Chapitre 5 points 5.1.6.4, 5.4.4 et annexe 5.4
Intégration de nouveaux services de communication/liaison radio GSM avec les trains (GSM-R et GSM-GFU)	Chapitre 5 points 5.1.7.3, 5.5.3 et annexe 5.4

Mise à jour des dispositions relatives aux pénalités pour non-utilisation et annulation de sillons attribués	Chapitre 5 points 5.7.3, 5.7.4, 5.10.1 et 5.10.1.4
Mise à jour des dispositions relatives à la fixation des objectifs SAP	Chapitre 5 point 5.8.2 et annexes 3.1 et 3.2.1
Intégration de dispositions relatives à la phase de « stop circulation »	Chapitre 6 point 6.3.3.4
Mise à jour des outils d'information et de suivi des trains	Chapitre 6 point 6.4
Précisions apportées sur les principes de la GOC et notamment sur les acteurs et leurs missions	Chapitre 6 point 6.3.1
Mise à jour des informations relatives aux offres de services d'autres exploitants d'installations de service	Chapitre 7 points 7.2.2, 7.2.3, 7.2.4 et annexe 7.11
Mise à jour des dispositions relatives aux procédures de réclamation et notamment introduction d'une prescription de 6 mois en cas d'absence de réponse à la proposition de SNCF Réseau	Annexes 3.1 et 3.5
Ajout de nouvelles offres SI (Open GOV études, e-avis de passage, ...) Modification tarifaire des offres SI (flux sillons et circulation, Durandal 2, ...) Modification tarifaire des offres de formation SI (ORE)	Annexe 5.3
Mise à jour des annexes relatives à la facturation	Annexes 5.5 et 5.6
Intégration de nouvelles règles sur le taux d'abattement pour les clients pour le barème des demandes en phase d'adaptation et sur les seuils des modifications importantes effectuées par SNCF Réseau	Annexe 5.8

➤ **VERSION 3 DU DRR 2023 PUBLIEE LE 1^{er} SEPTEMBRE 2022**

Modifications majeures apportées à la version V2 du DRR 2023	
Ajout des tarifs exécutoires des prestations minimales	Chapitre 5 point 5.1.5 et annexes 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3, 5.2 et 5.4
Ajout d'une annexe 5.1.3 concernant la tarification différenciée	Chapitre 5 point 5.7.5.2 et annexe 5.1.3
Modification de la redevance pour le remisage en gares de voyageurs	Chapitre 7 point 7.3.5.7 et annexes 7.8 et 7.9

➤ **VERSION 2 DU DRR 2023 PUBLIEE LE 17 JUIN 2022**

Modifications majeures apportées à la version V1 du DRR 2023	
Modification de la date de l'échéance de mise en conformité des terminaux GSM-R, reportée au 30 juin 2022	Chapitre 2, point 2.3.12
Suites de l'avis défavorable de l'ART n°2022-017 sur les prestations de : <ul style="list-style-type: none"> a. remisage de matériel roulant de nuit sur les voies principales de gares voyageurs b. combustible c. radio locale d'entreprise d. consignation caténaire e. occupation des voies de service sans mouvements ferroviaires réguliers f. utilisation par les embranchés de voies de service g. manœuvre d'installations de sécurité simples 	<ul style="list-style-type: none"> a. Point 7.3.5.7 + annexes 7.8 et 7.9 b. Point 7.3.8 c. Point 7.4.1.1 d. Point 7.4.2.1 + annexes 7.8 et 7.9 e. Point 7.4.2.2 f. Point 7.4.2.3

h. relevage du matériel roulant

g. Points 7.4.2.4 et 7.4.2.5 + annexes 7.8 et 7.9
h. Point 7.4.2.6

➤ **VERSION 1 DU DRR 2023 PUBLIEE LE 10 DECEMBRE 2021**

Modifications majeures apportées à la version V0 du DRR 2023	
Modification de la date de l'échéance de mise en conformité des terminaux GSM-R, reportée au 14 avril 2022	Chapitre 2, point 2.3.12
Insertion d'un lien vers la carte Gabarit GB	Chapitres 2 et 3, points 2.3, 2.3.4 et 3.4.3
Ouvertures supplémentaires de lignes, gares et postes en phase de construction de l'HDS : intégration d'un mécanisme de prise en charge des coûts supplémentaires d'ouverture si les circulations du demandeur ne se matérialisaient finalement pas	Chapitre 4, point 4.2.2.4
Ajout d'une disposition relative à la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024	Chapitre 4, point 4.2.6.4
Précisions relatives aux règles applicables pour la phase de transition SOCLE/DECOFER	Chapitre 5
Modification de la tarification du service GSM-R Priorité 4 (forfait annuel de 5 000 € HT)	Chapitre 5, point 5.5.3 (+ annexe 5.4)
Evolution des règles de fixation des objectifs annuels du SAP pour le gestionnaire d'infrastructure afin de les aligner sur celles applicables aux entreprises ferroviaires	Chapitre 5, point 5.8
Arrêt du projet GOC 2.0	Chapitre 6, point 6.3.2.2
Modification du plafond d'indemnisation, fixé à 60 K€	Annexe 3.1
Modification du prix unitaire de la redevance du Flux circulation, fixé à 0,00013€ par HDS et par train.km circulé	Annexe 5.3
Modification de la tarification des webservices Gesico et DSDM par des forfaits progressifs en fonction des trains-km circulés	Annexe 5.3
Fusion GESICO/DSDM : modification des seuils d'accès et de formation :	Annexe 5.3
Arrêt des sessions de formations en présentiel Gaïascope	Annexe 5.3
Modification des dispositions relatives au dispositif incitatif réciproque (IR) : <ul style="list-style-type: none">- Taux d'abattement sur les pénalités DSA des EF- Nouveaux seuils de modifications importantes intégrant une composante proportionnelle à la longueur du sillon- Exclusion du périmètre IR des sillons répondus sur une partie du parcours	Annexe 5.8

➤ **VERSION 0 DU DRR 2023 MISE EN CONSULTATION LE 10 SEPTEMBRE 2021**

Modifications majeures apportées à la version V4 du DRR 2022	
Modification de la procédure de délivrance des clés de cryptage	Chapitre 2
Précisions relatives aux projets d'équipement en ERTMS	Chapitre 2
Modification de l'article 5 relatif à la Fourniture d'énergie électrique	Annexe 3-2-1

<p>Traitement des demandes de sillons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandes au service (DS) de modification et de suppression • Clarification de l'ordre de traitement des Demandes Tardives de Sillons (DTS) • Etat des réponses 	Chapitre 4
Modification de l'outil de comptage de l'énergie : fin de SOCLE, remplacé par DECOFER (sous maîtrise RTE)	Chapitre 5 et annexe 5.1.2
Introduction d'une nouvelle redevance en cas de stationnement de rame de nuit sur voie principale en gare voyageur	Chapitre 5 et annexe 5.4
Suppression de la redevance particulière « Passigny-Le Creusot et Le Creusot-Mâcon » (anticipée d'une année car recettes attendues supérieures aux prévisions)	Chapitre 5 et annexes 5.1.1 et 5.2
Engagement de l'amélioration de la qualité de service sur les installations de service en contrepartie des hausses tarifaires proposées en décembre 2020	Chapitre 7 et annexe 7.8
Précisions apportées sur stratégie industrielle et commerciale pour les voies de service, précisions sur l'évolution de la tarification des VS pour l'HDS 2023	Annexe 7.8